

Induction et analyse par catégorie conceptualisante

Fabrice Akaa Lukangi

Résumé

Dans cet article, je présente l'application de la posture épistémologique inductive et la technique d'analyse par catégorie conceptualisante utilisées dans ma recherche pour l'obtention de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies). L'article décrit, pas à pas, la manière dont l'analyse par catégorie conceptualisante a été utilisée afin de construire les modalités de réception de la communication politique sur la révision constitutionnelle dans une ville cosmopolite. Cet outil d'analyse puissant fonctionne avec la méthode de comparaison continue laquelle s'inscrit dans la logique de la «théorie ancrée».

Mots-clés : induction, catégorie conceptualisante, réception, communication politique

Abstract

In this article, i present the inductive epistemological posture application and analysis technique by conceptualized category used in my master degree dissertation. The article describes, step-by-step, the way the analysis by conceptualized category was used in order to build the receiving modalities of political communication about constitution revision in cosmopolitain city. This analysis powerful tool works with the continued comparison method wihich enters in the logic of anchor theory.

Keywords: induction, conceptualized, receiving, political communication

1. Problématique de l'étude

La problématique autour de réception de la communication politique s'inscrit dans la perspective de Blumer qui estime que la « *communication politique influence et contrôle, grâce aux principaux médias, les perceptions publiques des événements politiques majeurs et des enjeux* » (Blumer, J., 1990 : 101). Et la révision constitutionnelle constitue un événement politique majeur dans un Etat.

Partant du fait qu'en Afrique la révision constitutionnelle intervient généralement à l'approche des échéances électorales, avec de nombreuses contestations qui en

découlent, et m'appuyant sur la révision constitutionnelle de la République Démocratique du Congo de 2011, après sa promulgation en 2006, suivie de la tentative de sa seconde révision à partir de 2014 et ses conséquences collatérales, ma préoccupation est celle de déterminer les différentes modalités de réception par la population de Kinshasa de la communication politique sur la révision constitutionnelle en RD Congo.

Cette préoccupation de nature heuristique s'inscrit dans la logique de la théorisation ancrée. Elle ne fait pas immédiatement appel à une hypothèse. Car, dans cette logique, la production d'une théorie, plus que sa construction d'ailleurs, suppose un processus explicite et volontaire né de l'examen des données elles-mêmes.

L'exercice consiste donc à l'élaboration des catégories conceptuelles et la formulation de relation entre elles en partant des données du terrain, un terrain posé comme contrainte *à priori* (Glaser, B et Strauss, A., 2017 : 12) et non comme cadre *a posteriori* de test de vérification.

Contrairement à la classique approche logico-déductive, j'adopte la posture inductive et je m'inspire de l'analyse par catégorie conceptualisante (Paille, P et Mucchielli, A., 2016) pour construire une taxinomie de modalités de réception de la communication politique sur la révision constitutionnelle. Il s'agit donc d'explicitier le modèle opératif de la démarche d'analyse par catégories conceptualisantes telle que je l'ai mise en œuvre et de «donner à voir» la manière dont alternent et s'articulent les différents mouvements d'induction.

2. Démarche inductive

En matière de la production des connaissances, la pratique de nombreux chercheurs sociologues repose sur la base d'un raisonnement purement logico-déductif. Cette démarche, telle que conçue et pratiquée, débute avec une définition approximative du phénomène à l'étude, pour lequel il s'agit ensuite d'avancer une hypothèse explicative.

La démarche logico-déductive contient des cas d'exception que G. Glaser et L. Strauss appellent *negative cases* (Glaser, B et Strauss, A., 2017 : 59). L'hypothèse avancée, qui est ainsi mise à l'épreuve, est l'un des cas d'exception. Si l'hypothèse ne se voit pas confirmée par l'analyse du cas, soit elle est reformulée, soit le phénomène est redéfini. Cressey estime que « *cette procédure consistant à*

examiner des cas, à redéfinir le phénomène et reformuler l'hypothèse explicative est poursuivie jusqu'à ce qu'une mise en relation universelle soit établie, chaque cas d'exception requérant une redéfinition ou une reformulation ».

A l'inverse, l'induction implique une étude des cas intensive avant que quelques conclusions n'interviennent quant à l'ordre des phénomènes étudiés : l'analyse des données est complétée avant toute formulation générale. Autrement dit, la formulation des hypothèses s'effectue à partir de l'étude approfondie des données vers la théorie.

Somme toute, l'induction, posture épistémologique prônée par l'école de Chicago rêve de la production de la théorie à partir du concret, dans la confrontation permanente avec les faits, plutôt que par le jeu circulaire des références livresques. Certains chercheurs la qualifie de la «théorie ancrée» ou d'«enracinée».

Ma recherche doctorale n'étant pas encore parachevée, il n'est donc pas question ici pour moi de présenter la théorie, mais plutôt le processus d'élaboration des catégories et des propriétés qui sont des éléments de la théorie en construction. En clair, une catégorie est un élément conceptuel de la théorie et une propriété représente un aspect conceptuel de la catégorie.

Les concepts à élaborer doivent répondre à deux caractéristiques. Ils doivent d'abord être analytiques, c'est-à-dire suffisamment généralisés pour pouvoir désigner les caractéristiques d'entités concrètes, non pas les entités elles-mêmes. Ils doivent ensuite être sensibilisants, c'est-à-dire avoir la capacité de la production d'une image «sensée», soutenue par des illustrations pertinentes permettant de saisir la référence à sa propre expérience.

J'associe à cette procédure l'analyse comparative continue. Notion générale développée de longue date par les pères fondateurs de la sociologie – Weber, Durkheim, Mannheim – et par l'anthropologie sociale, l'analyse comparative peut être employée pour des unités sociales de n'importe quelle taille, allant des individus ou de leurs rôles sociaux jusqu'aux nations ou aux grandes régions.

L'analyse comparative continue se conjugue avec l'échantillonnage théorique pour recueillir des données. L'élaboration de l'échantillon théorique soulève des questions cruciales, notamment : vers *quels* groupes ou sous-groupes faut-il se tourner pour le recueil des données ? Deux possibilités se présentent au chercheur. La première est de choisir n'importe quel groupe l'aidant à élaborer, avec une

extension maximale, autant de propriétés de catégories que possible, et lui permettant de relier les catégories entre elles et à leurs propriétés. La seconde est de créer des groupes à condition que celui-ci soit conscient qu'ils sont un artefact de son modèle de recherche.

En ce qui concerne ma recherche, cinq groupes ont été sélectionnés. Il s'agit de : étudiant, fonctionnaire, cadre, chômeur et ouvrier. La sélection de ces groupes repose sur base de la variable socioprofessionnelle. Ces groupes de comparaison me permettent d'apprécier l'ampleur des différences et des similitudes entre les données qui relèvent des catégories à étudier. Le contrôle sur les similitudes et les différences est primordial pour élaborer des catégories et pour développer et relier leurs propriétés théoriques, toutes deux essentielles au développement ultérieur d'une théorie émergente.

Pour la collecte des données sur terrain, une double démarche entreprise mérite d'être précisée :

D'abord l'observation (Bonneville, L, Grosjean, S et Lagace, M., 2007 : 179) effectuée durant l'année 2016 dans les espaces publics de Kinshasa pour se rendre effectivement compte de la révision constitutionnelle comme sujet à discussion. L'espace public entendu ici comme « *une sphère publique de libre expression, de communication et de discussion, cette sphère constituant une instance médiatrice entre la Société civile et l'Etat, entre les citoyens et le pouvoir politico-administratif ; celle d'une scène publique, c'est-à-dire d'une scène d'apparition, où accèdent à la visibilité publique aussi bien des acteurs et des actions que des événements et des problèmes sociaux* » (Queré, L., 1992 : 75-92.). Trois types d'espaces publics ont été retenus : « l'espace public commercial », « l'espace public professionnel » et « l'espace public académique ». Cette démarche reconforte la réflexion de Bernard Miège (Miege, B., 2000 : 547-568) qui parle de l'élargissement de l'espace public, au-delà de l'espace public politique et sa tendance à la fragmentation en espaces publics partiels, etc. Au-delà du fait qu'ils sont des endroits où s'alimentent le débat sur les différentes questions de la société, particulièrement la question sur la révision de la Constitution, ces espaces publics sont hétérogènes. Leur hétérogénéité tient à l'origine de ses membres, qui viennent de toutes les catégories sociales : jeunes et vieux, hommes et femmes, travailleurs et chômeurs, etc.

Ensuite l'entretien (Freyssinet, J., 1997 : 145), précisément semi-dirigé qui m'a permis de collecter les données sur terrain, durant l'année 2017, sur base d'un guide (d'entretien) comportant des thèmes ci-après : écoute de discours sur la révision constitutionnelle en RDC, moyen d'écoute du discours sur la révision constitutionnelle en RDC, énonciateur du discours sur la révision constitutionnelle en RDC, moment de la réception du discours sur la révision constitutionnelle en RDC, lecture de la Constitution de la 3^{ème} République par les Kinois, compréhension du terme révision constitutionnelle par les Kinois, connaissance des articles ayant fait l'objet de la révision de la Constitution pour la première fois par les Kinois, connaissances des articles qui devraient faire l'objet de la révision de la Constitution pour la seconde fois par les Kinois, position des Kinois sur l'initiative de la seconde révision de la Constitution de la RDC, justification de la position des Kinois sur l'initiative de la seconde révision de la Constitution de la RDC et jugement des Kinois sur les raisons à la base de l'initiative de la seconde révision de la Constitution de la RDC.

3. Analyse par catégorie conceptualisante et procédé d'analyse

Dans le développement ci-dessous, je présente l'outil d'analyse des données, le procédé d'analyse et les résultats.

L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes est une méthode (technique) qui permet de jeter directement les bases d'une théorisation des phénomènes étudiés, sans qu'il y ait des éléments intermédiaires entre l'annotation du corpus et la conceptualisation des données. Le chercheur entreprend son analyse en utilisant des catégories qui sont conceptualisantes.

Après une première lecture phénoménologique des données, le chercheur va appréhender conceptuellement son matériau de recherche avec comme objectif de qualifier les interactions, les expériences et les logiques selon une perspective théorisante. A titre d'exemple, s'il a réalisé des entretiens, il va chercher à en conceptualiser l'essence, d'en construire le sens, d'en proposer une théorisation. Ce travail de conceptualisation et de théorisation est mené dans le temps présent de son analyse et non pas dans une phase ultérieure. L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes fait appel à des procédés d'induction théorisante. Elle est différente de recherche où il y a utilisation de catégories déjà constituées pour lesquelles le travail d'interprétation se situe en amont.

3.1. Posture épistémologique de l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes

Les matériaux d'enquête peuvent être soumis à un système interprétatif préétabli. Ce type d'analyse qui s'apparente à une analyse en reconnaissance opère à partir de catégories pré-construites ou de codes préliminaires. Il s'agit des catégories déductives qui imposent une clôture de l'interprétation ne permettant pas des émergences d'interprétations, mais ramenant les analyses à des éléments plus ou moins préétablis par des modèles théoriques sous-jacents. A l'inverse, l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes ouvre la voie à la construction de catégories dites émergentes ou inductives.

3.2. Approche de la construction de la catégorie

La catégorie peut être construite par description analytique, par déduction interprétative ou par induction théorisante. La description analytique se réalise à travers des catégories qui reprennent, sans plus, les mots employés par les sujets ou les constats issus des notes de terrain. Ces mots se rapportent au vécu du sujet. Ils expriment une signification immédiate. Leur niveau d'inférence est peu élevé. La déduction interprétative est un essai de sens du matériau à l'étude recourant à des éléments référentiels déjà constitués. Elle prend appui sur des référents préconstruits.

Quant à ma recherche, elle a pris en compte l'induction théorisante. A cet effet, mon approche de construction des catégories, repose sur une construction relativement originale. L'induction théorisante est le produit d'une observation proximale et attentive de la trame des événements et des expériences, et d'un essai de conceptualisation du phénomène correspondant, du processus en jeu, de la logique à l'œuvre, à partir, non pas de leviers théoriques déjà constitués, mais d'une construction discursive originale.

Ainsi, l'effort principalement inductif, qui caractérise au départ la plupart des traditions d'analyse qualitative, cède la place en fin d'enquête – quoi que jamais totalement – à un travail plus déductif puisant à un fond catégoriel en construction pour nommer les phénomènes apparaissant à l'analyste et pouvant mobiliser des théories ou modèles à l'enquête ou sollicités à mesure des découvertes faites sur le terrain.

3.3. Construction de la catégorie

La création de la catégorie intervient assez rapidement après un contact préliminaire avec le matériau de recherche ou après l'examen descriptif ou phénoménologique des données. L'exercice consiste en une lecture conceptuelle et théorisante du matériau à l'étude de manière à générer directement des catégories. Afin de mener à bien mon analyse, j'ai opéré une rupture épistémologique qualifiée «d'une véritable "époquée" théorico-conceptuelle». Il était question, pour moi, de refuser consciemment de me servir mécaniquement des théories et concepts existants. Le travail consistait à rester collé au corpus et à construire des catégories valides à partir des données de l'enquête.

3.4. Explication de la catégorie

Dès qu'une catégorie émerge comme représentation et comme mode d'un phénomène, trois exercices s'imposent pour la suite du travail : définition de la catégorie, spécification de ses propriétés et identification de ses conditions d'existence.

a) Définition de la catégorie

La définition de la catégorie est une description de la nature essentielle du phénomène, de manière à en dégager une vue d'ensemble et à en relever les singularités, ce qui m'a permis de le visualiser adéquatement et de le distinguer des phénomènes apparentés. La définition de la catégorie doit être claire, précise et concise. Une définition adéquate doit permettre à un observateur externe de retrouver l'appellation de la catégorie suite à la seule lecture de la définition.

b) Spécification des propriétés de la catégorie

Cette opération m'a permis d'extraire du phénomène les éléments qui lui sont les plus caractéristiques et qui permettent de construire une représentation mentale assez juste de l'objet. Les propriétés doivent avoir pour origine le matériau à l'étude. Elles permettent de juger si la définition est suffisamment juste.

Les propriétés doivent être recherchées à l'intérieur du matériau. Parfois, elles sont explicites, d'autres fois non. Il faut les relever. Elles sont concentrées en un extrait ou disséminées à travers l'ensemble du matériau. Le secret de l'extraction des propriétés de la catégorie est que les propriétés d'une catégorie importante sont très souvent elles-mêmes des catégories. Si les propriétés doivent être extraites du matériau empirique, la construction intellectuelle intervient dans

certain cas. Par exemple, quand le matériau est pauvre, on peut spéculer et dégager des propriétés hypothétiques qui seront confirmées à un autre moment de l'analyse. Afin de vérifier si les propriétés dégagées sont précises et complètes, on peut les soumettre à une autre personne.

c) Identification des conditions d'existence

La complétude de ma démarche m'avait imposée à spécifier les conditions d'existence du phénomène. Cela revient à identifier les situations, événements ou expériences en l'absence desquelles le phénomène ne se matérialiserait pas. Cet exercice élargit le regard, vivifie l'attention, renouvelle l'écoute. Il fournit perspective, profondeur et dimension aux phénomènes. Il fournit la possibilité de systématiser le travail d'élucidation du contexte. Ce procédé d'analyse a été rigoureusement respecté afin de présenter et de faciliter aux lecteurs la lecture des résultats ci-dessous.

4. Résultats de l'étude

Toutes les subtilités épistémologiques étant précisées, je présente, dans cette dernière partie, les résultats de l'étude en rapport avec la réception de la communication politique sur la révision constitutionnelle à Kinshasa. Ces résultats reposent sur les différentes modalités de réception que j'appelle catégorie substantive.

3.1. Première catégorie : Adhésion à la révision constitutionnelle

a) Définition

L'adhésion à la révision constitutionnelle est la prise de position consistant à aligner son point de vue sur celui de l'auteur de la communication.

b) Propriétés

- Prise de position à l'égard de la communication ;
- Symétrie entre le point de vue de l'auteur de la communication et celui du récepteur.

c) Conditions d'existence

- Connaissance de la communication ;

- Inexistence de désaccord avec le contenu de la communication ;
- Approbation de la communication.

Tableau illustrant les relations entre éléments théoriques			
<i>Catégorie</i>	<i>Définition</i>	<i>Propriétés</i>	<i>Conditions d'existence</i>
Adhésion à la révision constitutionnelle	L'adhésion à la révision constitutionnelle est la prise de position consistant à aligner son point de vue sur celui de l'auteur de la communication.	- Prise de position à l'égard de la communication ; - Symétrie entre le point de vue de l'auteur de la communication et celui du récepteur.	- Connaissance de la communication ; - Inexistence de désaccord avec le contenu de la communication ; - Approbation de la communication.

1.2. Deuxième catégorie : Adhésion prudente à la révision constitutionnelle

a) Définition

L'adhésion prudente à la révision constitutionnelle est la prise de position consistant à aligner son point de vue sous réserve des conditionnalités sur celui de l'auteur de la communication.

b) Propriétés

- Prise de position à l'égard de la communication ;
- Symétrie conditionnée entre le point de vue de l'auteur de la communication et celui du récepteur.

c) Conditions d'existence

- Connaissance de la communication ;
- Existence d'un accord partiel avec le contenu de la communication ;
- Approbation sous réserve de la communication.

Tableau illustrant les relations entre éléments théoriques			
Catégorie	Définition	Propriétés	Conditions d'existence
Adhésion prudente à la révision constitutionnelle	L'adhésion prudente à la révision constitutionnelle est la prise de position consistant à aligner son point de vue sous réserve des conditionnalités sur celui de l'auteur de la communication.	- Prise de position à l'égard de la communication ; - Symétrie conditionnée entre le point de vue de l'auteur de la communication et celui du récepteur.	- Connaissance de la communication ; - Existence partielle de désaccord avec le contenu de la communication ; - Approbation sous réserve de la communication.

3.3. Troisième catégorie : Rejet de la révision constitutionnelle

a) Définition

Le rejet de la révision constitutionnelle est la prise de position consistant à émettre un point de vue contraire à celui de l'auteur de la communication.

b) Propriétés

- Prise de position à l'égard de la communication ;
- Asymétrie entre le point de vue de l'auteur de la communication et celui du récepteur.

c) Ses conditions d'existence

- Connaissance de la communication ;
- Existence de désaccord avec le contenu de la communication ;
- Désapprobation de la communication.

Tableau illustrant les relations entre éléments théoriques			
Catégorie	Définition	Propriétés	Conditions d'existence
Rejet de la révision constitutionnelle	Le rejet de la révision constitutionnelle est la prise de position consistant à émettre un point de vue contraire à	- Prise de position à l'égard de la communication ; - Asymétrie entre le point de vue de l'auteur	- Connaissance de la communication - Existence de désaccord avec le contenu de la communication ;

	celui de l'auteur de la communication.	de la communication et celui du récepteur	- Désapprobation de la communication.
--	--	---	---------------------------------------

Conclusion

En concluant cet article, je souhaite insister sur une chose importante : la question épistémologique au niveau doctoral à l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC). C'est une question majeure à laquelle nos maîtres s'en tiennent mordicus. C'est ainsi que je me suis donné la peine de mettre en lumière la démarche inductive qui m'a permis de franchir la première étape de l'élaboration de mon travail, lequel tend vers une dissertation de la thèse doctorale.

Avec la démarche inductive, on produit « chemin faisant », selon l'expression de Paul Okomba Wetshisambi, des nouvelles connaissances profondément liées aux données du terrain. Cette démarche trouve toute sa légitimité lorsqu'elle est associée, dans le cas de mon étude, à la méthode de comparaison continue et la technique d'analyse par catégorie conceptualisante.

Les catégories substantives présentées dans cet article comme résultats de ma réflexion estampillée démarche inductive, c'est-à-dire produit à partir de l'analyse des données du terrain, rien que le terrain, feront l'objet de complément et d'analyse approfondie dans une recherche ultérieure.

Bibliographie sélective

- BLUMER, J., « Elections media and the modern publicity process » in *Public communication : the new imperatives : future direction for media research*, Sage, London, 1990.
- BONNEVILLE, L, GROSJEAN, S et LAGACE, M., *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, Paris, Gaëtan Morin, 2007.
- GLASER, B et STRAUSS, A., *La découverte de la théorie ancrée. Stratégie pour la recherche qualitative*, Paris, Arman Colin, 2017.
- FREYSSINET, J., *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Montchrestien, 1997.

- MIEGE, B., « Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication », dans *Réseaux*, volume 18, n°100, 2000.
- PAILLEE, P et MUCCHIELLI, A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2016.

QUERE, L., « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique », dans *Quaderni*, n°18, Automne 1992.